

Le mieux communautaire

La lettre des conseillers communautaires Verts, Socialistes unitaires et Citoyens de Plaine commune

3^e trimestre 2010 - n° 21

Autolib' : une fausse bonne idée

Dans un contexte où notre territoire s'est doté d'un Plan local de déplacements (PLD) qui a pour objectif de réduire la place de la voiture, de privilégier les transports en commun (tram, RER, bus...) et les circulations actives (marche à pied et vélo),

1- d'un Plan climat énergie pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, 2- d'un Plan climat énergie pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, 3- et que s'élabore un Schéma directeur cyclable, une question se pose : Plaine commune doit-elle répondre favorablement à la proposition faite par la ville de Paris de mettre en place sur notre territoire des voitures électriques en libre-service appelé Autolib' ?

De prime abord, le projet paraît séduisant car il transpose le modèle du Vélib' (Velcom') à celui de la voiture. Mais à y regarder de plus près cette transposition à vite ses limites et apparaît comme une fausse bonne idée.

Alors que les vélos en libre-service ont vocation à se substituer à la voiture, Autolib' encourage son usage.

Alors que Velcom' a pour objectif de réduire la place de la voiture sur l'espace public, Autolib' en augmente le nombre.

Alors que le coût d'utilisation des vélos en libre-service est peu cher, Autolib' coûtera à l'automobiliste une course de taxi, pourquoi ne pas favoriser alors ceux-ci.

Alors que l'usage du vélo diminue l'empreinte carbone, Autolib' l'augmentera car il est nécessaire de recourir à d'énormes camions pour réapprovisionner les stations vides.

Alors que Velcom', fait appel à l'énergie musculaire, Autolib' a besoin d'une durée de charge électrique importante des batteries. Énergie provenant majoritairement dans notre pays du nucléaire.

Enfin, quel serait l'impact financier sur notre communauté d'agglomérations si d'aventure nous étions confrontés à un vol massif ou à des destructions de voitures, comme nous venons de le subir sur Velcom' ? Le développement de l'autopartage paraît être une piste plus pertinente.

Dominique Carré

Président du Groupe des conseillers Verts, Socialistes unitaires et Citoyens de Plaine commune. Conseiller communautaire délégué aux Transports et déplacements.

AUTOLIB' OU AUTOPARTAGE ?

Le projet Autolib' de la mairie de Paris est un service de location horaire de véhicules électriques qui seront mis en libre-service et en trace directe (oneway). 3 000 véhicules seront accessibles 24 heures/24 et 7 jours/7. 1 000 stations seront réparties sur Paris (700 intra-muros) et en proche banlieue. Les usagers pourront réserver une place sur la zone d'arrivée. Des formules avec ou sans abonnement sont envisagées (Source : dossier de presse d'Autolib'). Ludovic Bu, co-auteur de *Les transports, la planète et le citoyen*, spécialiste des transports, nous livre son point de vue sur ce projet.



Quels sont, pour vous, les problèmes que pose le projet Autolib' ?



Photo : Noémie Levain

Ludovic Bu : l'idée de départ qui vise à vouloir avoir moins de voitures dans les rues est bonne. Mais la concrétisation qui se dessine semble avoir pris une autre

voie. Le principal problème d'Autolib' est son fonctionnement en aller simple (oneway). La question du trajet retour ne se posera pas, celle du stationnement non plus. Ce qui simplifiera l'usage de la voiture. Or, si on veut que les usagers s'interrogent sur le meilleur moyen de déplacement trajet après trajet, il faut que la voiture soit aussi compliquée à utiliser qu'un autre mode de transport. Il est aussi probable que les gens qui possèdent une voiture ne vont pas l'abandonner grâce à Autolib'. Le manque de fiabilité prévisible du système, notamment en matière de disponibilité des véhicules, ne les y incitera pas. C'est donc ceux qui n'ont pas de voiture qui vont utiliser Autolib'. Probablement en partie en substitution des transports en commun. Ce projet risque tout simplement de mettre encore plus de voitures sur les routes.

L'expérience du Vélib' (Velcom' à Plaine commune) peut-elle nous éclairer sur ce projet de voiture en libre-service ?

Ludovic Bu : si on regarde Vélib', on voit que ce système est intéressant, mais peu fiable. Il a remis plein de gens sur un vélo, ce qui est très bien. Mais on n'est jamais sûr d'en trouver un au moment et à l'endroit où l'on en a besoin. Pour les utilisateurs occasionnels, ce n'est pas un problème.

Par contre, c'en est un pour ceux qui l'utilisent à titre professionnel ou très régulièrement. Aujourd'hui, ceux-là n'utilisent plus Vélib' car ils se sont acheté un vélo, qui est toujours à leur disposition. Si Autolib' donnait le même résultat avec les voitures, il pourrait entraîner une augmentation du parc de véhicules !

On peut avoir les mêmes interrogations sur la question des flux. On voit bien que pour Vélib', on ne sait pas les gérer. Le matin, lorsque les Franciliens iront de la périphérie vers Paris, on aura des stations Autolib' vides en périphérie et pleines autour des gares et dans le centre. Et l'inverse le soir.

Il faudrait alors ré-achalander les stations de périphérie dans la journée pour libérer des places au centre. En camion, comme pour les Vélib's ? Cela semble peu crédible...

suite au verso

suite de la page 1

Pour conclure, que pensez-vous du projet Autolib' ?

Ludovic Bu : j'aurais préféré qu'on encourage les systèmes existants, comme l'autopartage. Dans ce cadre, les gens prennent une voiture qu'ils ramènent à son point de départ. Ce qui fait qu'ils ne l'utilisent que lorsqu'ils en ont vraiment besoin (pour déplacer des choses lourdes, pour aller dans des zones sans transports en commun, etc.).

De même, il y a plein d'offres de transport, même en banlieue (bus, tram, RER, pistes cyclables...). Mais on les utilise mal. Par exemple, par méconnaissance, les gens font quasi toujours les mêmes trajets avec les mêmes lignes de bus. Il faudrait leur faire connaître toutes les possibilités qui s'offrent à eux. Mais au lieu de rechercher l'amélioration, l'optimisation de l'existant, ne serait-ce que par la communication (plan des pistes cyclables, diffusion des horaires des bus...), on crée de nouveaux services. In fine, on aura un existant non optimisé et un nouveau service bancal.

Il faut également rappeler que la principale raison de prendre sa voiture, c'est qu'elle est simple à utiliser, elle est toujours disponible. C'est plus compliqué d'utiliser les transports en commun ou le vélo (il faut connaître les horaires, les lignes, le maillage des pistes cyclables...). Et même marcher est parfois compliqué ! Si on veut obtenir un changement d'habitudes, c'est là qu'il faut investir !



Les transports,

la planète et le citoyen,

Ludovic Bu, Marc Fontanès,
Olivier Razemon.

Préface de Francis Beaucire.

Postface de Daniel

Cohn-Bendit. Février 2010.

Édition Rue de l'échiquier,

collection Les petits

ruisseaux, 12 €.

AUTOLIB' LOIN DE FAIRE L'UNANIMITÉ

À LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Au Conseil régional Île-de-France une délibération a été prise pour apporter soutien et financement au projet Autolib' porté par la ville de Paris. Elle est passée in extremis.

- **Abstention** : UMP
- **Ne prend pas part au vote** : Front de Gauche Alternatif
- **Opposition** : Europe Écologie - Les Verts
- **Favorable** : PS, PRG-MUP, Front de gauche, Nouveau centre

MONTPELLIER, EXEMPLE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ

À Montpellier, Modulauto est une société d'autopartage, créée en 2006 avec le partenariat de l'agglomération, de la ville et la Sem TAM. Cette société a lancé son activité avec des voitures peu chères (panda) et commence à diversifier son parc auto. Sa politique est de multiplier les stations (distantes de 600 à 800 m) avec peu de véhicules en stationnement sur différents sites (parking souterrains, parking/tram, voirie).

Les usagers de Modulauto sont abonnés à partir de leur domicile ou de leur emploi, ce qui réduit les tentations de vandalisme ou d'insouciance. La carte de la voiture sert à faire le plein. Les coûts d'entretien sont limités. Autre particularité, à Montpellier, l'abonnement combiné aux déplacements intègre transport en commun/autopartage/vélo/parking.

Et si l'Autopartage était plus intéressant ?

L'autopartage, c'est la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules, à l'usage de plusieurs utilisateurs pour des trajets différents à des moments différents. Le service d'autopartage est un système de location de courte durée, géré par une entreprise ou une association. Il est réservé aux personnes abonnées au service.

Le ou les véhicules appartiennent à la société. En échange d'une adhésion et d'un paiement à la consommation, sur simple appel téléphonique ou réservation par internet d'un abonné, la société d'autopartage met à sa disposition une flotte de véhicules disponibles 24 heures / 24.

Le principe "d'aller-retour" assure à l'usager un retour qui permet d'amortir le temps d'immobilisation du véhicule et d'assurer une complémentarité entre l'usage des salariés (en semaine) et des résidents (en soirée et le week-end).

Sur Paris, il existe déjà plusieurs sociétés d'autopartage dont Caisse commune pionnière en France.

.....
Sources : *L'autopartage dans la sphère privée, étude réalisée par l'ADETEC pour l'ADEME et le MEEDDM dans le cadre du PREDIT, octobre 2009.*

L'autopartage en France et en Europe, Certu, décembre 2008.

Les avantages de l'autopartage

un impact positif sur l'environnement

- Une voiture d'autopartage remplace entre quatre et huit voitures privées.
- Le système de facturation de l'autopartage incite les utilisateurs à délaissier leur voiture au profit des transports en commun, du vélo ou de la marche. Ils peuvent choisir leur mode de transport parmi un large éventail de possibilités.
- Les utilisateurs de l'autopartage réduisent ainsi leur nombre de kilomètres parcourus en voiture, leur consommation d'énergie et les émissions de polluants ; leurs trajets sont réalisés avec un taux d'occupation supérieur à la moyenne.
- Enfin, généralement, les opérateurs d'autopartage mettent à disposition des modèles de véhicules récents qui sont moins polluants et plus économiques.

À titre d'exemple, des études menées en Suisse et en Allemagne ont montré que les nouveaux adhérents à l'autopartage avaient réduit leurs déplacements en voiture de 1 000 à 1 600 Km/an et doublé le kilométrage en transports en commun. L'autopartage à Brême révèle, lors d'une analyse portant sur un cycle de vie, une réduction des émissions de CO2 d'environ 800 tonnes.

.....
Source : *L'autopartage en France et en Europe, Certu, déc. 2008 et Projet Européen MOSES.*

Groupe des conseillers communautaires VERTS, SOCIALISTES UNITAIRES ET CITOYENS de Plaine commune

| Adresse 21 avenue Jules Rimet, 93218 Saint-Denis cedex | Tél. 01 55 93 57 14 | Fax 01 55 93 49 64

| Courriel verts.citoyens@plainecommune.com.fr | Site internet <http://www.plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

Directeur de publication : Dominique Carré | Maquette : Julie Bériot | Imprimé sur papier recyclé par l'Artésienne | Publication trimestrielle.